



**PV CC Coppet 8/2015**

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET  
LEGISLATURE 2011-2016**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2015**

Début de la séance : 18h20  
Présidence : Monsieur Yves Riesen

**Ordre du jour :**

1. **Appel ;**
2. **Assermentation ;**
3. **Approbation du Procès-verbal du 16 novembre 2015 ;**
4. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
5. **Communications de la Municipalité ;**
6. **Communications des délégués aux divers Conseils Intercommunaux ;**
7. **Nomination d'un membre à la commission Municipale de Sécurité ;**
8. **Rapport de commission des Finances sur le préavis No 10/2015-2016 concernant l'adaptation de rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021 ;**
9. **Rapport de la commission des Finances sur le préavis No 11/2015-2016 concernant le budget de fonctionnement de l'année 2016 ;**
10. **Rapport de la commission de Gestion sur le préavis No 12/2015-2016 concernant la cession gratuite, en faveur du Conseil régional du district de Nyon, des actions de Télé-Dôle actuellement détenues par la commune de Coppet ;**
11. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
12. **Divers et propositions individuelles.**

**1. Appel**

Présents	:	40
Excusés	:	8
Absents	:	7

Le Quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.  
Majorité à 21 voix.

## 2. Assermentation

Suite à la démission de M. Adrian Bede, M. Renzo Baldino est assermenté.

***Arrivée de deux membres ce qui porte le nombre à 42 personnes présentes, avec une majorité à 22 voix.***

## 3. Approbation du Procès-verbal du 16 novembre 2015

Le Président ouvre la discussion sur ce PV.

La parole n'étant pas demandée, l'Assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Le PV du 16 novembre 2015 est approuvé à la majorité avec 10 abstentions.

***Arrivée d'un membre ce qui porte le nombre à 43 personnes présentes, avec une majorité à 22 voix.***

## 4. Communications du Bureau du Conseil communal

Le Président fait part des communications suivantes :

### Démission

Mme P. Gianoli Tuena a annoncé sa démission pour cause de déménagement. Elle est remerciée pour son engagement. Le nécessaire a été fait pour son remplacement.

### Elections communales – 28 février 2016

Il est rappelé de ne pas oublier de déposer sa candidature.

### Courrier de Mme Hugnette Rossat

Il s'agit d'une lettre ouverte à la Municipalité, avec copie au Conseil communal pour lecture. Cette citoyenne fait part de son mécontentement concernant les aménagements routiers dans la commune.

## 5. Communications de la Municipalité

### *M. G. Produit*

Comme les années précédentes, un moment de recueillement est fait en hommage aux habitants de Coppet qui nous ont quittés ces derniers mois :

- Monsieur Ahmed Sayari, le 26 novembre 2014
- Monsieur Kurt Hofbauer, le 19 janvier 2015
- Monsieur Daniel Alegre, le 20 février 2015
- Madame Audrey Gerber, le 27 février 2015
- Monsieur Heinz Christen, le 13 mars 2015
- Monsieur Roger Gentile, le 25 mars 2015
- Monsieur Jean-Pierre Liaudet, le 26 mars 2015
- Monsieur Claude Antonietti, le 29 mai 2015
- Monsieur Pierre Gonet, le 12 juin 2015
- Monsieur Christian Joye, le 18 juillet 2015
- Monsieur Jaime de Almeida Coradinho, le 20 juillet 2015
- Monsieur Pierre Staudte, le 21 juillet 2015
- Monsieur René Barberot, le 25 juillet 2015
- Madame Josette Schmid, le 30 juillet 2015
- Madame Rolande Jonzier, le 14 octobre 2015
- Madame Monika Ammann, le 2 novembre 2015
- Madame Gerda Favre, le 10 novembre 2015

- Monsieur Willy Widmer, le 19 novembre 2015
- Monsieur Brian McElligott, le 20 novembre 2015

**Arrivée d'un membre ce qui porte le nombre à 44 personnes présentes, avec une majorité à 23 voix.**

Elections communales – 28 février 2016

M. G. Produit confirme qu'il se représente à la Municipalité. Il conseille également à l'Assemblée de ne pas oublier de déposer leur candidature.

**Arrivée d'un membre ce qui porte le nombre à 45 personnes présentes, avec une majorité à 23 voix.**

Projet piscine-patinoire

La commune a rendu réponse au recours déposé par les opposants et ceux-ci ont obtenu un mois de délai supplémentaire de la CDAP, soit au 31 décembre, afin de se positionner.

Antenne au chemin du Signal

Suite au recours déposé par Sunrise auprès de la CDAP, la commune a demandé un délai pour répondre.

Courrier de Mme H. Rossat

Plusieurs courriers ont déjà été échangés et M. G. Produit va aller trouver Mme H. Rossat pour en discuter.

*Mme N. Imesch*

Poste de police en Terre Sainte

La Commission de police et sécurité de Terre Sainte est intervenue à plusieurs reprises auprès de la gendarmerie pour la réouverture d'un poste dans notre région. Les CFF et la gendarmerie sont en discussion pour des locaux qui seront prochainement libres à la gare de Coppet. La Municipalité, la Commission de police ainsi que l'assemblée des syndicats de Terre Sainte appuient très fortement cette démarche et ils espèrent que le dialogue pourra aboutir à une ouverture d'un poste à Coppet courant 2016.

De plus, il a été mis en place des séances de coordinations qui regroupent l'ensemble des intervenants en charge de la sécurité en Terre Sainte et Mme N. Imesch propose que la gendarmerie vienne faire une présentation lors d'un Conseil communal courant 2016.

**Arrivée d'un membre ce qui porte le nombre à 46 personnes présentes, avec une majorité à 24 voix.**

*Mme S. Paratore*

ARAS

L'Association Régionale d'Action Sociale (ARAS) a annoncé la fermeture de son agence située à la gare de Coppet.

Sapin de Noël

Cette année encore, celui-ci a été décoré par les enfants de l'UAPE Croc'Midi.

*M. G. Produit*

Préavis déposés pour la prochaine séance du 1<sup>er</sup> février 2016 :

- demande de crédit pour la construction d'un giratoire compact au carrefour de la route du Jura et des chemins des Rojalets et des Voirons;
- modification des statuts du Conseil régional;
- dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise;
- financement des pistes de ski de La Dôle

## 6. Communications des délégués aux divers Conseils intercommunaux

*Mme E. Romano*

Ajet

Lors de sa dernière séance, le conseil intercommunal de l'Ajet a approuvé le budget 2016. Il faut noter qu'en 2016 deux nouveaux types d'accueil sont intégrés, soit le Centre de jeunes (CJLT anciennement Baraka) et la Pause Déj. à Founex. Le budget total s'élève à CHF 8,135,600.00. L'évolution du budget des UAPE et des Coppalines reste stable, par contre celui des AMF est en progression dû à l'augmentation du nombre d'accueillantes. La participation des parents montre une progression et, de ce fait, la participation des communes diminue et passe de CHF 3,226,500.00 à CHF 3,010,100.00

*Mme A. Cherbuin*

Conseil régional

Dernièrement, le Conseil régional a voté les points suivants :

- Demande de crédit de CHF 85'000.- pour la participation à l'étude d'amélioration du réseau cyclable régional et l'élaboration d'actions de sensibilisation / communication
- Demande de crédit de CHF 45'000.- pour l'aménagement de la zone d'accueil de l'Élastique citrique
- Demande de crédit de CHF 60'000.- pour l'étude d'avant-projet architectural, muséographique et économique de l'extension du Musée du Léman

## 7. Nomination d'un membre à la commission Municipale de Sécurité

Suite à la démission du Conseil communal de M. A. Bede, M. E. Charlot-Valdieu est proposé par acclamation.

Après validation par la Municipalité, la commission Municipale de Sécurité se composera des membres suivants :

- M. G. Berger
- M. J.-P. Blanchoud
- Mme L. Bory
- M. E. Charlot-Valdieu
- M. M. Gada
- M. A. Maillard

## 8. Rapport de commission des Finances sur le préavis No 10/2015-2016 concernant l'adaptation de rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021

*La Municipalité quitte la salle afin de permettre au Conseil de délibérer.*

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. F. Formenti, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

Mme L. Bory : Bien que 4.7% d'augmentation paraissent beaucoup, étant donné les montants, c'est justifié.

M. F. Keller : Est-ce que la caisse de pension a été prise en compte dans le budget 2016, bien qu'elle ne semble pas obligatoire ?

M. J.-M. Cherbuin, boursier communal : Il n'y a pas d'obligation légale pour l'affiliation car les Municipaux ne sont pas employés de la commune. Toutefois, les chiffres du budget en tiennent compte.

M. M. Steib : Il aimerait connaître le taux d'activité de M. G. Produit en tant que directeur d'école.

*Pour répondre à cette question et étant donné que la parole n'est plus demandée, les Municipaux reprennent leur place.*

M. G. Produit : Son contrat en tant que directeur d'école est de 70%.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 44

Non : 0

Abst. : 1

Le préavis No 10/2015-2016 concernant l'adaptation de rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021, est accepté.

### **9. Rapport de la commission des Finances sur le préavis No 11/2015-2016 concernant le budget de fonctionnement de l'année 2016**

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. F. Formenti, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

M. J.-M. Cherbuin, boursier communal, est présent pour appuyer la Municipalité en cas de questions. Le Président signale que le budget sera présenté compte par compte et la discussion est ouverte.

#### 1. Administration générale - charges

M. G. Cherbuin : compte 110.365.3, Subsidés, dons, cotisations. Ce compte augmente de 50%, il aimerait des explications ?

M. G. Produit : Actuellement, Nyon Région Télévision (NRTV) est principalement portée par Nyon, Gland et le Conseil régional. La Municipalité souhaite soutenir ce média. Concernant le zoo de la Garenne, la commune de Coppet a oublié de verser un montant de CHF 10,000.00, ce qui va être fait.

M. F. Keller : compte 180.351.70, Part. à charges cant. de trafic et énergie. Quelle est la raison de l'augmentation ?

M. G. Produit : La répartition est faite par le canton par rapport à la desserte des transports publics.

M. A. Alliste : compte 160.365.80, Office du Tourisme & antenne Coppet. Il aimerait des détails sur l'augmentation, ainsi que la localisation de la live cam ?

Mme I. Naville : La live cam fait partie des projets et n'est pas encore installée. Une table d'orientation est également prévue au port. Il faut noter que 596 personnes ont fréquenté l'office du tourisme.

M. G. Produit : Un premier bilan a été fait avec Nyon Région Tourisme (NRT). Il a été constaté que l'ouverture du dimanche est inutile. Il faudra prévoir une réorganisation des horaires.

M. G. Cherbuin : compte 155.314.10, Entretien de la buvette. Il est prévu d'installer un système de rafraîchissement de la buvette et il aimerait connaître le type d'installation, ainsi que l'impact écologique.

M. J.-C. Trotti : L'équipement n'a pas encore été choisi et il rappelle que cette installation est prévue pour le bien-être des employés.

M. A. Alliste : comptes 160.365.80, Office du Tourisme & antenne Coppet et 160.390.1 Imputat. internes frais de person. Le budget total de ces deux comptes s'élève à CHF 142,500.00. Comme l'an dernier, il aimerait savoir si des contrôles ont été mis en place pour juger l'efficacité de cette antenne.

M. G. Produit : Les collaborateurs effectuent un comptage des visiteurs avec leurs origines, leurs demandes, etc., afin de permettre de cibler les besoins. L'Office va également vendre des titres de transports, les permis de pêches, etc.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 1. :

1. Administration générale	CHF 5,481,500.00	Oui : 44	Non : 0	Abstention : 1
----------------------------	------------------	----------	---------	----------------

#### 1. Administration générale - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 1.

1. Administration générale	CHF 2,124,850.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
----------------------------	------------------	----------	---------	----------------

### 2. Finances - charges

M. P. Girardi : compte 220.316.15, Loyer Maison de la Culture. Il semblerait que l'IMMA ait des locaux à Rolle, vont-ils déménager ?

M. G. Produit : Pour le moment, ils ont un orchestre de réserve au Rosey Concert Hall, mais ils n'ont pas annoncé leur déménagement. Si cela devait être le cas, le montant devrait être rediscuté.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 2.

2. Finances	CHF 5,893,150.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
-------------	------------------	----------	---------	----------------

### 2. Finances - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 2.

2. Finances	CHF 20,848,900.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
-------------	-------------------	----------	---------	----------------

### 3. Domaines et bâtiments - charges

Mme F. Wildi Sugrañes : compte 354.319.10, Taxes épurat. et ordures. Elle relève une forte augmentation et aimerait en connaître la raison.

M. G. Produit : C'est un fait et déjà discuté lors d'un précédent préavis. L'augmentation par rapport aux citoyens sera lissée sur 3 ans et les réserves seront utilisées. Un préavis sera présenté prochainement sur ce sujet.

M. G. Cherbuin : compte 352.311.1, Achats mobil. mach. et équipem. Les locaux de la commune étant déjà aménagés, pour quelle raison CHF 8,000.00 sont-ils mis au budget ?

M. G. Produit : Principalement pour les nouveaux employés.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 3.

3. Domaines et Bâtiments	CHF 271,150.00	Oui : 45	Non : 0	Abstentions : 0
--------------------------	----------------	----------	---------	-----------------

### 3. Domaines et bâtiments - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 3.

3. Domaines et bâtiments	CHF 516,290.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------	----------	---------	----------------

### 4. Travaux - charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 4.

4. Travaux	CHF 2,701,100.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
------------	------------------	----------	---------	----------------

### 4. Travaux - revenus

M. F. Keller : compte 460.481, Prél. s/prov. épurat. eaux. Il aimerait des précisions sur cette réserve.

M. G. Produit : Dans le bilan, nous avons environ CHF 2,500,000.00. Si nous prélevons CHF 800,000.00, nous devrions pouvoir tourner sur 3 ans.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 4.

4. Travaux	CHF 1,910,850.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
------------	------------------	----------	---------	----------------

### 5. Instruction publique et cultes - charges

M. G. Cherbuin : compte 511.318.9, Honoraires ARSCO. Il relève une augmentation et aimerait des détails.

Mme S. Paratore : Il s'agit principalement des frais de nettoyage suite à l'agrandissement de l'UAPE. Ce montant est refacturé à l'Ajet.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 5.

5. Instruction publ. et cultes	CHF 2,213,350.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
--------------------------------	------------------	----------	---------	----------------

5. Instruction publique et cultes - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 5.

5. Instruction publ. et culte	CHF 380,100.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------------	----------------	----------	---------	----------------

6. Police

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 6.

6. Police	CHF 1,898,850.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
-----------	------------------	----------	---------	----------------

6. Police - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 6.

6. Police	CHF 1,021,150.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
-----------	------------------	----------	---------	----------------

7. Sécurité sociale - charges

Mme M. Juillard : compte 710.366.60, Aides individuelles aux déchets urbains. De quoi s'agit-il ?

M. G. Produit : C'est un soutien aux familles, conformément au règlement.

M. F. Keller : compte 720.351.56, RI et participation à l'ass. chômage. Les charges sont inférieures au budget de l'année 2015, quelles en sont les raisons ?

M. G. Produit : Ces chiffres sont publiés par le canton. Ils sont issus de la péréquation 2014 et sont évolutifs.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 7.

7. Sécurité sociale	CHF 8,764,150.00	Oui : 45	Non : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	----------	---------	----------------

7. Sécurité sociale - revenus

**Sortie d'un membre ce qui porte le nombre à 45 personnes présentes, avec une majorité à 23 voix.**

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 7.

7. Sécurité sociale	CHF 14,950.00	Oui : 44	Non : 0	Abstention : 0
---------------------	---------------	----------	---------	----------------

8. Services industriels - charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 8.

8. Services industriels	CHF 4,400.00	Oui : 44	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------	--------------	----------	---------	----------------

8. Services industriels - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 8.

8. Services industriels	CHF 4,400.00	Oui : 44	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------	--------------	----------	---------	----------------

Total des charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote du total des *charges*.

Total des charges	CHF 27,227,650.00	Oui : 44	Non : 0	Abstentions : 0
-------------------	-------------------	----------	---------	-----------------

Total des revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote du total des *revenus*.

Total des revenus	CHF 26,821,490.00	Oui : 44	Non : 0	Abstention : 0
-------------------	-------------------	----------	---------	----------------

#### Ensemble du budget 2016

La parole n'étant pas demandée, l'Assemblée passe au vote sur les totaux des charges, des revenus et de l'excédent de charges.

Total des charges	CHF 27,227,650.00
Total des revenus	CHF 26,821,490.00

Excédent de charges	CHF 406,160.00	Oui: 44	Non : 0	Abstentions : 0
---------------------	----------------	---------	---------	-----------------

Le Président ouvre la discussion sur l'ensemble du préavis.

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis amendé et l'Assemblée passe au vote sur l'ensemble du préavis.

Oui : 44

Non : 0

Abst. : 0

Le budget de Fonctionnement de l'année 2016 est accepté à l'unanimité.

#### **10. Rapport de la commission de Gestion sur le préavis No 12/2015-2016 concernant la cession gratuite, en faveur du Conseil régional du district de Nyon, des actions de Télé-Dôle actuellement détenues par la commune de Coppet**

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de Gestion, M. E. Charlot-Valdieu, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis amendé de la manière suivante :

« La commune de Coppet accepte de céder gratuitement ses actions de Télé-Dôle SA au Conseil régional pour autant que le Conseil régional obtienne au minimum 51% des actions de Télé-Dôle SA après le vote des autres communes propriétaires d'actions ».

M. G. Produit : La Municipalité soutient cet amendement.

Le Président ouvre la discussion sur l'amendement.

M. P. Girardi : Il propose un sous-amendement en ajoutant « ad aeternam ».

M. G. Produit : Cela ne semble pas raisonnable dans la logique du Conseil régional qui tient à poursuivre et à amortir. De plus, il n'est pas sûr que les générations futures soient du même avis, il ne faudrait pas leur imposer ce genre de décision.

Il n'y a pas de soutien pour ce sous-amendement et l'Assemblée passe au vote sur l'amendement de la commission de Gestion.

Oui : 43

Non : 0

Abst. : 1

L'amendement est accepté.

Le Président ouvre la discussion sur l'ensemble du préavis amendé.

M. R. Camponovo : Que va-t-il se passer quand le Conseil régional aura récupéré toutes les actions.

M. G. Produit : La région travaille avec la Société de Gestion de la Station des Rousses (SOGESTAR) qui s'occupe du domaine skiable de nos voisins français. Nous louerions le domaine et ferions quelques investissements comme le parking, les locaux pour les cours de skis, etc. Ce serait le CI du Conseil régional qui prendrait les décisions.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis amendé et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 42

Non : 0

Abst. : 2

Le préavis amendé No 12/2015-2016 concernant la cession gratuite, en faveur du Conseil régional du district de Nyon, des actions de Télé-Dôle actuellement détenues par la commune de Coppet, est accepté.

### 9. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour

Le Président donne lecture de l'extrait du PV du jour et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 44

Non : 0

Abst. : 0

L'extrait du PV est accepté à l'unanimité.

### 10. Divers et propositions individuelles

Mme A. Cherbuin : Elle signale que dans une crèche de Versoix, il y a eu une fuite de monoxyde de carbone. Serait-il possible d'installer des détecteurs aux Coppalines ?

Mme S. Paratore : Elle va se renseigner.

M. M. Steib : Lors des lotos, sur les cartons il est mentionné la commune de Coppet. Il aimerait savoir si ceux-ci sont imprimés aux frais des contribuables.

M. G. Produit : Depuis 2014, c'est la commune qui prend en charge l'impression de ces cartons pour un montant de CHF 1,400.00 pour le bien des sociétés locales.

Mme P. Gianoli Tuena : Elle va déménager dans les Grisons et tient à remercier l'assistance car elle a beaucoup aimé vivre à Coppet.

Mme C. Gavin : Les containers à poubelles dégagent de très mauvaises odeurs, serait-il possible de les faire nettoyer ?

M. J.-C. Trotti : Ils sont déjà lavés une fois par année, mais il prend note de la remarque.

M. G. Produit : Il remercie tout le monde pour le travail effectué et souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2016 à l'assemblée.

Il signale que lors du prochain Conseil qui se tiendra le 1<sup>er</sup> février 2016, il reviendra sur le bulletin distribué à toute la population par l'Association Vision Coppet. Il souligne que le dialogue existe.

Le Président souhaite de joyeuses fêtes et lève la séance du Conseil Communal à 20h10.

**La prochaine séance est prévue le 1<sup>er</sup> février 2016 à 20h15.**

Le Président

La Secrétaire :

Yves Riesen

Christine Mutton